

Communiqué de presse – 15.09.2025

Randonnée botanique, cueillette et cuisine des plantes sauvages

La prochaine sortie guidée mêlant randonnée botanique, cueillette et cuisine des plantes sauvages, proposée par l'accompagnateur en montagne et spécialiste des plantes sauvages Noé Thiel aura lieu le mercredi 1er octobre à Corgémont.

Au cours de cette journée du mercredi 1er octobre, les participant·e·s partiront à la découverte des plantes sauvages comestibles lors d'une balade à travers différents milieux naturels de Corgémont. Ils et elles seront guidé·e·s par l'accompagnateur en montagne et spécialiste des plantes sauvages Noé Thiel.

La sortie débutera par une courte randonnée passant par différents milieux naturels humides en bordure de la Suze, ou d'un ruisseau affluent, puis se poursuivra dans des environnements plus secs dans une zone rudérale, afin d'y identifier des plantes sauvages de notre région.

L'intérêt particulier se portera sur l'identification des plantes comestibles : comment les reconnaître, les cueillir, connaître leurs vertus, mais aussi éviter les confusions avec des espèces toxiques. La récolte du jour sera ensuite utilisée en cuisine pour préparer un repas hors du commun, de l'entrée au dessert. Une expérience conviviale et gourmande, au plus près de la nature !

Renseignements pratiques et inscriptions

Date et horaire : mercredi 1 octobre, de 9h45 à 19h00

Départ et arrivée : Gare de Corgémont

Prix par personne : CHF 125.- (60.- pour les enfants de 7 à 15 ans)

Inscriptions : <https://a-hike.ch/produit/cuisine-de-plantes-sauvages-corgemont-2/>

Informations complémentaires : Noé Thiel, info@a-hike.ch, tél. +41 (0) 79 584 41 62.



Légende : Cueillir et cuisiner les plantes sauvages à Corgémont (Photos : @ Noé Thiel).

Infos générales et contact :

Caterina Grecuccio (Éducation et sensibilisation)
caterina.grecuccio@parcchasseral.ch
+41 (0)32 942 39 40 - +41 (0)76 822 97 66



Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les 20 parcs suisses. Prix Paysage 2022, il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 549 km² et 31 communes et compte quelque 61'000 habitants.